

Monsieur Labelle,

Le 28 janvier lors de la séance d'information sur les changements au Plan d'urbanisme en vue de la réalisation de deux tours (projet Cadillac Fairview) dans l'arrondissement Ville-Marie, la commission de l'OCPM a été informée par les fonctionnaires de vos services que le processus de consultation sur les modifications réglementaires portant sur le même projet seraient en cours dans les prochaines semaines.

Ainsi, on apprenait que la soirée d'information organisée par l'arrondissement se tiendrait le 26 février, le lendemain du début de l'audition des mémoires par l'Office et que l'adoption en deuxième lecture de votre projet de règlement se ferait le 11 mars, avant que l'Office n'ait remis son rapport. Nous comprenons que nos deux démarches portent en théorie sur des objets différents mais vous conviendrez avec moi que pour les citoyens c'est l'ensemble du projet qui est sous examen public à l'Office.

C'est d'ailleurs selon cette hypothèse que nous avons tenu, avec votre collaboration, les consultations sur la transformation du Marché Saint-Jacques au printemps dernier.

Dans ce cas, le rapport de l'Office avait été rendu public le 31 mai et l'adoption en deuxième lecture par le conseil d'arrondissement le 10 juillet, donnant ainsi l'occasion aux citoyens intéressés d'examiner les recommandations de l'Office et le règlement de l'arrondissement à la lumière de ces recommandations.

Le calendrier évoqué par vos représentants le 28 janvier dernier rend cela impossible et il nous apparaît pour le moins incongru que les citoyens aient à juger de votre règlement, et de la nécessité de l'interpeller ou pas par le lancement d'une procédure référendaire, avant qu'ils aient pu prendre connaissance des conclusions de l'Office et des suites qui y seront données.

Votre procédure ne permet pas aux citoyens d'exercer pleinement leur influence à travers le processus de consultation comme nous l'avions fait, conjointement, dans le cas du Marché Saint-Jacques. En conséquence, nous vous demandons de suivre pour l'actuel dossier une démarche semblable à celle suivie le printemps dernier.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle.

Luc Doray  
Secrétaire général

Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
Montréal (Qc) H3A 1X6  
Tel : 514 872-3568  
Télec : 514 872-2556